

Le retour des scrutins indirects

Écrit par François Cocq, adjoint-au-maire de Champigny-sur-Marne (94), président de La Gauche par l'Exemple
Mardi, 21 Juin 2016 16:00



La démocratie agonise. Insidieusement, des intercommunalités aux primaires, le suffrage universel direct fait place à des scrutins indirects qui laissent le champ libre à la cooptation et la main mise d'une petite Caste.

La réforme territoriale, en dévitalisant les communes, a transféré les outils réglementaires aux intercommunalités. Les élus communaux issus de la souveraineté populaire se voient ainsi dessaisis de leurs principales prérogatives au profit d'une aristocratie électorale désignée au second degré.

Le contournement des règles de non-cumul qui devraient entrer en vigueur en 2017 n'agit pas autrement : contraints de lâcher certains de leurs mandats, les barons locaux les redistribuent dans le cercle de leurs affidés sans revenir devant le peuple. Là un maire laisse son fauteuil à un adjoint malgré les engagements pris. Ailleurs un député laissera son siège à son suppléant alors que jusqu'à présent il fallait repasser devant les électeurs. Prime est donnée aux rois cumulards pour qu'ils se fassent faiseurs de princes.

Les primaires ne relèvent pas d'une autre logique. De la droite au PS, l'onction populaire supposée ne sert en réalité que de filtre pour assurer des candidatures compatibles avec le système. Et si ce n'est pas suffisant, la règle des 500 parrainages pour la présidentielle et ses vices cachés sont brandis comme un étouffoir pour les insoumis. Le suffrage universel direct ne doit plus s'exprimer qu'une fois la sélection des bien-pensants opérée.

Un tel retournement n'est pas anodin. Tel un cens déguisé, il traduit depuis Sieyès la primauté d'une forme de souveraineté électorale par delà la souveraineté populaire, le vote ne relevant plus du droit mais de la fonction.

En 2017, les élections s'apprêtent à devenir un théâtre d'ombres. Que la censure démocratique ait lieu en amont ou en aval, la décision ne sera plus in fine le libre choix de l'électrice ou de l'électeur. La candidature de Jean-Luc Mélenchon et de la France insoumise sont le meilleur rempart pour couper court à ce recul historique à travers la 6ème République. La collecte des

Le retour des scrutins indirects

Écrit par François Cocq, adjoint-au-maire de Champigny-sur-Marne (94), président de La Gauche par l'Exemple
Mardi, 21 Juin 2016 16:00

500 parrainages pour se défaire de ce carcan est dès lors le premier obstacle à lever sur le chemin de la reconquête démocratique.